



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par la soussignée, directrice générale;

QUE, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2021 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 6 septembre 2022 à 20 h à la salle du Conseil située au 21, rue Saint-Gabriel Sud à Ville-Marie.

Toute personne intéressée peut assister à cette séance.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 23 août 2022.

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussigné, Karine Demers, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 23 août 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 août 2022.

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers

Directrice générale et greffière-trésorière